

Broderies et dentelles dans la Vôge

Claire Prevot

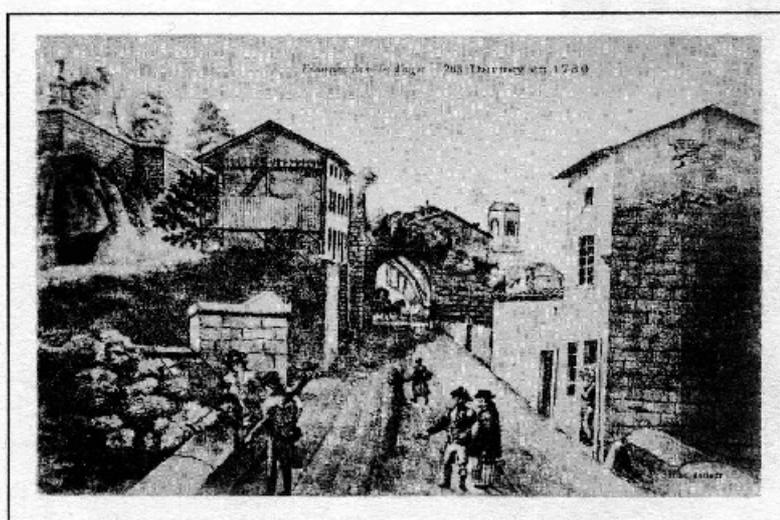
SYNDICAT D'INITIATIVE
DE DARNEY

SAONE LORRAINE

UNIVERSITE DE NANCY II

DARNEY AUTOUR DE 1789

ACTES DU COLLOQUE DE RECHERCHE REGIONALE
JOURNEES D'ETUDES VOSGIENNES A DARNEY LES 3 ET 4 JUIN 1989



Bien que très différentes dans leur exécution, puisque la broderie est un ornement donné à un tissu alors que la dentelle est une création totale au même titre que le tissage, broderies et dentelles ont en commun d'avoir constitué une activité importante dans la Vôge jusqu'à une date récente.

Pour parvenir à une connaissance de ce que fut ce travail, nous avons recouru à l'enquête orale et à l'exploitation de documents d'archives parmi lesquels les listes de recensement tiennent une place importante.

Les Archives Départementales des Vosges ne disposent de séries complètes que de 1886 à 1946 ; il manque toutes les listes antérieures qui auraient permis de suivre, comme nous l'avons fait pour le Saintois, l'ascension puis le déclin de la broderie blanche de 1836 à 1881, ainsi que l'évolution de la dentelle. Toutefois, nous disposons des tableaux récapitulatifs pour 1856 et 1861, qui permettent de saisir une répartition géographique intéressante.

En 1856, les quarante cinq villages que nous avons retenus : ceux des cantons de Darney et Monthureux et d'une partie de ceux de Lamarche et Vittel, comptaient 738 brodeuses et 2 130 dentellières ; si l'évolution a été la même que dans le Saintois, il y a eu probablement eu un millier de dentellières de plus en 1836. La carte que nous avons établie pour 1856 fait apparaître deux secteurs distincts :

- le premier, au Nord d'une ligne incluant Viviers le Gras-Belmont-Escles, est constitué de vingt villages dentelliers, occupant les 2 130 femmes et filles précédemment évoquées. Deux sous-secteurs peuvent y être distingués :

- . Au centre, la dentelle est travaillée par 1 757 personnes réparties dans 15 villages dont chacun en compte en moyenne 117 (mais 349 à Escles et 396 à Lerrain) ; la broderie n'y supplantera la dentelle qu'après 1918.
- . A l'ouest, les cinq villages de la côte ont une activité moins intense : on n'y dénombre que 373 ouvrières soit 75 par village. La dentelle y cèdera le pas à la broderie dès 1906 ; en 1911, Monthureux le Sec aura perdu 86 % de ses 150 dentellières de 1856 !

- le second grand secteur s'étend au sud de la ligne établie : c'est le domaine de la broderie qui n'occupe alors que 738 femmes dans vingt cinq villages ; on peut aussi y distinguer deux sous-zones :

- . Au centre, celle de la grande clairière Darney-Monthureux sur Saône, où 569 brodeuses tirent l'aiguille, réparties en trois grosses unités : 326 à Darney, 119 à Monthureux, 115 à Claudon ; Nonville et Bleurville n'en déclarent qu'une dizaine, Belrupt, Bonvillet, Attigny, Hennezel broderont plus tard ; en 1911 ces neuf villages réuniront plus de 1 000 brodeuses, dont 194 à Hennezel et 157 à Attigny.

• MIRECOURT



CARTE DE SITUATION EN 1856.

- A la périphérie occidentale et méridionale de la forêt, la broderie est et restera plus sporadique, les ouvrières de cette région ne constituant pas plus de 8 % des brodeuses de la Vôge.

Ce qui est donc frappant, c'est la stricte limite géographique du travail de la dentelle ; on a l'impression d'une vague septentrionale qui se serait heurtée à la forêt de Darney et n'aurait pu franchir la ligne de partage des eaux. Cette partition Nord-Sud se retrouve également à l'Ouest où les sols plus riches de la côte (qui rendaient à l'hectare 3 hl de blé de plus que sur le grès) imposaient moins une activité féminine de complément.

Au cours de la période étudiée - 1856-1846 -, il n'y a pas eu inter-pénétration des activités : si on a brodé dans le secteur dentellier (une dentellière était en général capable de broder et délaissait ses fuseaux pour l'aiguille lorsque la demande en broderie était forte et offrait des salaires de 20 % supérieurs à ceux de la dentelle), on n'a pas manié les fuseaux dans le secteur de la broderie car la dentelle exigeait un apprentissage de 5 ans : les quelques exceptions relevées correspondent à des femmes nées au nord, ayant pris mari au sud et emporté leur carreau avec elles.

La principale explication à cet état de fait est de nature historique : le travail de la dentelle est de loin antérieur à celui de la broderie blanche en Lorraine, bien que chronologiquement l'art de la broderie soit largement antérieur à celui de la dentelle, celle-ci découlant de la technique des broderies à fils tirés.

L'aire d'extension de la dentelle dans la Vôge est celle de l'influence de Mirecourt. Probablement établie dans cette cité au milieu du XVI^{ème} siècle grâce aux multiples relations des marchands drapiers et colporteurs de Mirecourt-Mattaincourt avec la Flandre et l'Italie, la dentelle était travaillée "à Mirecourt et dans les villages à 4-5 lieues à la ronde".

Or, la ligne définie précédemment correspond à un arc de cercle ayant Mirecourt pour centre et un rayon de 25 km (soit 5 lieues de Lorraine), avec quelques fluctuations locales comme Nonville qui ne déclare pas de dentellières en 1856 alors que l'état civil de l'Ancien Régime en prouve l'existence...

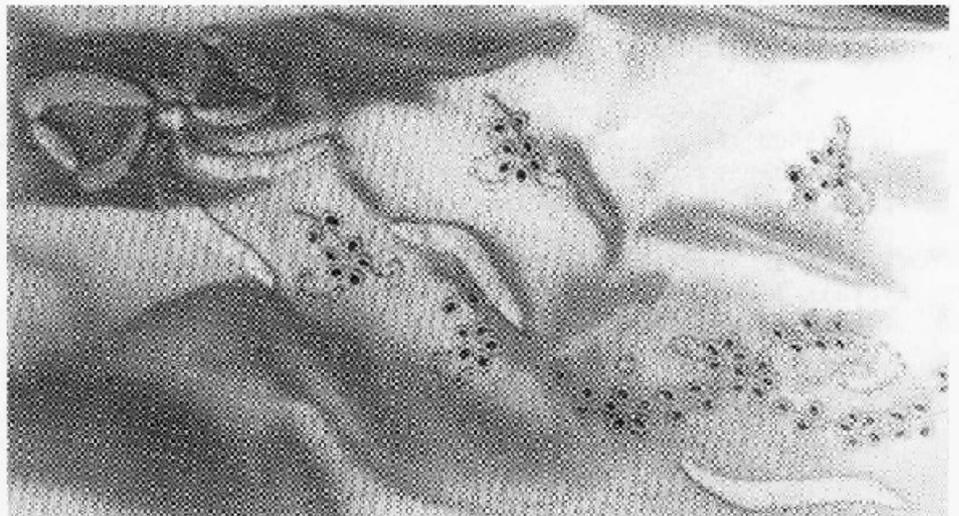
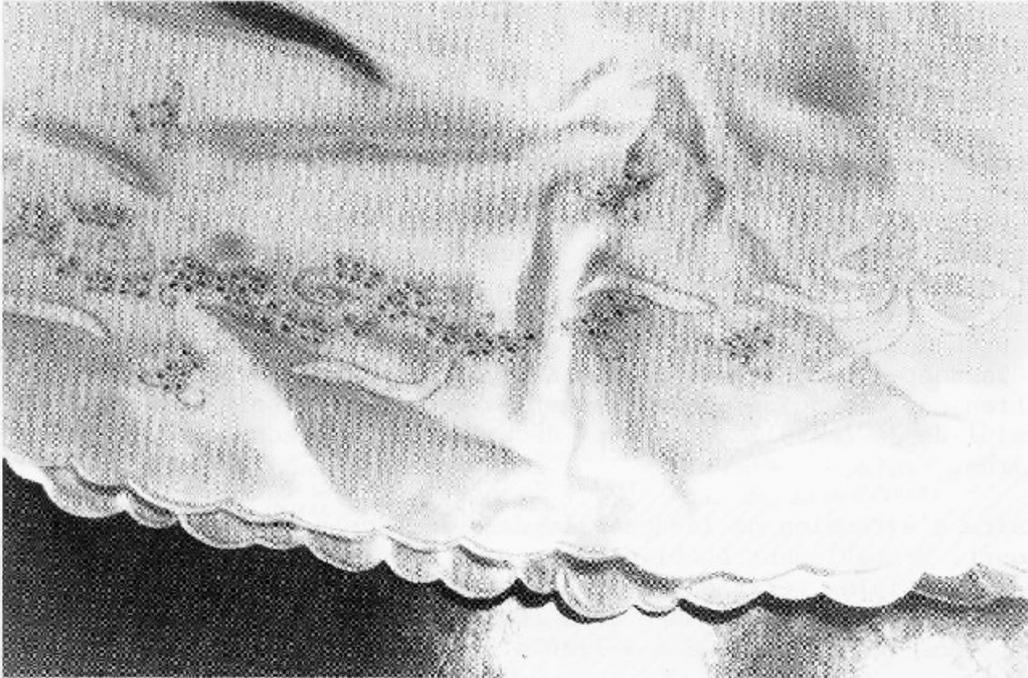
Tandis que les centres prestigieux comme Alençon fournissaient les grands du royaume et que Colbert créait en France un certain nombre de manufactures royales, la Lorraine, province d'étranger effectif, se contentait d'une production de moyenne gamme qui lui épargnait les caprices de la mode et qui, par la relative facilité de son exécution, permettait aux femmes de gagner leur vie assez rapidement - ce que soulignait Saint Pierre Fourier lorsqu'il prévoyait l'enseignement du "lassis" (broderie sur filet) et du "peussemot" (dentelle en patois) à l'école.

Les taxes prohibitives qui la frappaient pour entrer en France - par Jussey - ont fait préférer les marchés allemand, italien, espagnol pour la dentelle lorraine qui ne payait alors qu'un modeste droit d'issue foraine perçu à Mirecourt ou à Ville sur Illon.

L'avènement de Napoléon et la remise de la dentelle à la mode ont donné un second souffle à la dentelle de Mirecourt : sa région fut l'une de celles capable de fournir rapidement de la dentelle à bon marché ; l'invention du tulle mécanique dès 1809 révolutionna la technique et fit de Mirecourt, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle et jusqu'à la fin du deuxième Empire, un grand centre de production de dentelle d'application dite de BRUXELLES (application de motifs réalisés aux fuseaux sur un tulle mécanique) dont la qualité

lui ouvrit largement le marché parisien et international.

Ce n'est qu'à l'extrême fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle que la broderie blanche se développa en Lorraine, d'abord à Nancy où Madame Chenut relança le plumetis ; cette technique comme celle de la broderie à fils tirés et à fils coupés faisait surtout partie de l'éducation des dames de la bonne société, celles que l'on appelait au XVème siècle les "honnêtes femmes".



Combinaison en soie -

*Application de satin au point de Paris,
broderie anglaise, plumetis.*

*(De nos jours) - Collection de l'Atelier Yvonne CLAUDE -
-DARNEY-*

Progressivement, avec l'ouverture du marché américain, le travail s'est répandu dans les campagnes, mais n'a atteint véritablement les Vosges que dans les années 1830-1840 - c'est à Remoncourt, dans la ferme de Schamberg, que Madame Chancerel créa une école de broderie qui, en 1843, réunissait "120 internes et 500 externes dont les produits étaient remarquables". A l'exposition universelle de 1855, Monsieur Aubry écrivait que la maison Chancerel-Benier (Monsieur Benier étant le gendre de Madame Chancerel) était "celle qui avait le plus fait pour la broderie française" et que "ses produits avaient à juste titre une réputation universelle". Madame Chancerel développera, peu de temps après Schamberg, la broderie à Fontenoy le Château.

Malheureusement l'âge d'or de la dentelle et de la broderie au milieu du XIXème siècle ne le fut guère pour les principales intéressées qu'étaient les ouvrières, ainsi qu'en témoignent les archives tant des Vosges que de Meurthe et Moselle.

* L'AFFAIRE DES ECOLES.

Lors d'une visite consécutive au choléra de 1854, l'Inspecteur primaire de l'arrondissement de Mirecourt découvrit avec stupeur que l'on travaillait intensément dans les écoles de 27 villages dont Attigny, Dombasle, Jésonville, Lerrain, Pierrefitte, Senonges ; qu'y faisaient ces enfants, filles et garçons ? Dès 5 ans, de 5 heures du matin à 20 heures, ils travaillaient à la broderie et à la dentelle ! Ecoutons le rapport du 1er président de la Cour Impériale, M. Lezard : *"Les industries de la broderie et de la dentelle ont pris une extension que nous pouvons dire démesurée... La broderie et la dentelle sont devenues un véritable mode d'exploitation des pauvres enfants du peuple, de la part de leurs familles. Dès l'âge le plus tendre, les jeunes filles et quelques fois même les petits garçons sont attachés à une pièce de broderie (ou de dentelle) sur laquelle on les force à travailler plus de 12 heures par jour, sans relâche, pour un salaire presque dérisoire. Le produit de leur travail appartenant à leurs parents, ces derniers considèrent comme un préjudice personnel toute occupation qui peut les distraire de la tâche qu'ils ont imposée. Aussi dans les localités où règne ce véritable fléau, l'école se transforme en atelier ; certains parents ne consentent à y envoyer leurs enfants qu'à la condition expresse qu'on ne leur apprendra ni à lire ni à écrire et qu'on ne les dérangera pas un seul instant du travail opiniâtre auquel ils sont enchaînés".* En somme, pendant que l'institutrice veillait sur les enfants, les parents pouvaient vaquer aux travaux des champs...

Malgré un règlement pris en 1855, ce genre de travail, qualifié de "plaie nécessaire" par maires et curés, reconnu comme la conséquence de la misère (qui va de pair avec le maximum démographique), ne fut guère réduit que de 3 heures dix ans plus tard. Les autorités se résignèrent : si l'on avait effectivement interdit le travail manuel à l'école, les parents auraient retiré les enfants et les auraient fait travailler dans des sortes d'ateliers clandestins placés sous la garde d'on ne sait qui.

L'institutrice, religieuse de la Providence de Portieux ou de la Congrégation Notre Dame, avait au moins le mérite de sauvegarder la moralité des enfants... C'est le déclin de l'activité dentellière, à la fin du deuxième Empire, qui ramena l'ordre dans les écoles.

* LES ENTREPRENEURS DE BRODERIE.

Mais les enfants ne furent pas les seules victimes du travail. Les mères furent souvent exploitées par les intermédiaires : les cossons pour la dentelle, les facteurs de fabrique pour la broderie. L'ouvrière alors ne con-

naissait pas son patron et souvent n'exécutait qu'une partie du travail : elle ne voyait jamais l'objet fini, et n'avait pour seul interlocuteur qu'un intermédiaire qui lui apportait le travail et venait le reprendre, lorsque ce n'était pas elle qui se déplaçait. Les prix étaient convenus d'avance, mais l'absence d'engagement écrit permettait tous les abus. Les entrepreneurs ou facteurs de broderie, sensés percevoir une commission de 8 à 10 %, ont le plus souvent eu pour principal souci de la porter à 25-33 % par ponction sur le salaire de l'ouvrière, ce qui était facile en l'absence d'engagement écrit, avec des femmes illettrées pour la plupart, isolées, acceptant n'importe quoi pour ne pas mourir de faim...

L'expansion de la broderie à partir de 1830 fut telle que la Lorraine le plus souvent (sauf Fontenoy et Gruy) abandonna le travail au tambour au profit du doigt, procédé plus expéditif qui permettait à plus de femmes de broder, y compris les moins habiles ; dans l'euphorie d'une demande toujours croissante, n'importe qui pouvait s'improviser entrepreneur de broderie et bien des personnages dépourvus de scrupules prospectèrent les campagnes à la recherche de main d'oeuvre à bon marché, dont les enfants firent aussi partie (dans le Saintois, en 1851, nombreuses étaient les brodeuses de 6 ans !). On les payait le moins possible et on vendait leurs broderies au même prix que les belles. (Il fut trop facile, à partir de 1853-1854, d'accuser la broderie suisse de casser le marché français...).

Comment des familles de 8 à 12 enfants, pour lesquelles n'existait aucune aide sociale, n'auraient-elles pas accepté de gagner quelques sous ? Que pouvaient faire d'autre les veuves chargées de 3, parfois 6 enfants, dans ces pays dépourvus d'industrie ?

Le Docteur Haxo, d'Epinal, rédigea en 1853 et publia en 1856 un rapport explosif destiné à alerter les hautes sphères ; reconnaissant que la broderie avait apporté des gains appréciables, il s'indignait des conditions scandaleuses faites aux ouvrières : des journées de 18 à 19 heures rapportant au plus 60 à 80 centimes dont il fallait réduire 20 à 25 centimes pour le coton : au total, de quoi acheter au mieux 2 kg de pain ! Et d'évoquer aussi les conséquences catastrophiques sur la santé : phtysie, déformations de la colonne vertébrale, anémie, ophtalmie et autres scrofules...

Il faut reconnaître toutefois à la décharge des intermédiaires que de tout temps ont existé des ouvrières elles aussi peu scrupuleuses qui galvaudaient le travail, ne l'exécutaient pas dans les délais convenus, faisant parfois perdre des marchés importants.

Ces doléances à l'encontre des entrepreneurs n'étaient pas nouvelles : celles des années 1851-1856 pour la broderie avaient déjà été rédigées contre les cossons (pour la dentelle) un siècle plus tôt : en 1756 les maîtres du corps des marchands de Mirecourt les accusaient de gâcher le travail, c'est-à-dire de rechercher leur profit au détriment de la qualité, les pièces de dentelles n'ayant plus les 13 aunes réglementaires (8,30 m).

Finalement, la mévente précipitée par la fermeture du marché américain dans les années 1860 épura la situation de la broderie, à la grande satisfaction du préfet de Nancy qui n'y voyait qu'une école de vice et de dépravation, mais à la grande inquiétude du commissaire de police de Vezelize : qu'allaient devenir les brodeuses seules, chargées de famille, dont l'agriculture n'occuperait pas les bras, pas plus qu'une industrie absente ?

Plus tard, les lois de Jules Ferry, scolarisant les enfants, les mirent à l'abri du travail trop précoce ; toutefois, la transmission du savoir faire aux filles par les mères permit à la fin du XIX^{ème} siècle, de retrouver les mains que réclamait un regain extraordinaire de la broderie.

C'est qu'en effet l'expansion industrielle faisait naître une nouvelle bourgeoisie, avide de "beau" mais qui ne disposait pas des mêmes capitaux que l'ancienne aristocratie. Dans le même temps, la mode devenait plus éphémère (alors que sous l'ancien régime elle pouvait durer plusieurs générations, les pièces de dentelles faisant partie des héritages au même titre que les bijoux, la porcelaine ou les cristaux...). C'est ce qui explique la demande en dentelle d'ameublement : la chenille qui orna tant de doubles rideaux et de tentures, la dentelle à soutache dite "Arabe", dérivée de la Duchesse de Bruges, tandis que la dentelle mécanique, 10 fois moins chère que la dentelle à la main, satisfaisant nombre d'acheteuses peu soucieuses de grand art...

Le goût et la mode pour les broderies se portèrent surtout sur la lingerie et encore plus sur le linge de maison ; mais la clientèle ne s'adressa plus exclusivement aux maisons spécialisées de certains quartiers parisiens ; elle trouva ce qu'elle cherchait dans les grands magasins qui firent exécuter, en Lorraine surtout, des dessins, des chiffres (initiales) standardisés et même reproduits par milliers par l'intermédiaire des journaux de mode.

Malgré les tentatives de l'Ecole de Nancy, il n'y avait plus guère de place pour la création artistique originale.

Et c'est ainsi que l'on vit la broderie animer de nouveau les campagnes lorraines, qui répandirent à Paris et aux U.S.A. le savoir faire des brodeuses (elles furent 1 734 dans la Vôge en 1911). Mais si la profession s'était moralisée depuis le siècle précédent (certains hommes de Fontenoy le Château gagnant plus à broder qu'à travailler dans les bois), on peut penser, devant la multiplication des entrepreneurs, qu'on aurait pu déboucher sur une crise de surproduction si la première guerre n'y était venue mettre un terme.

Ainsi à Nonville en 1906 sur 50 brodeuses recensées :

- . 16 travaillaient pour Victor Dulion de Nonville
- . 3 Dugravot de Thuillières
- . 9 Joséphine Français de Nonville
- . 9 Héloïse Vaillant-Bougy de Nonville
- . 8 Marie Germain-Thouvenot de Nonville
- . 1 Aubertin (adresse non précisée)

Après la guerre, pendant que la dentelle n'était plus guère réalisée que par les aïeules (296 en 1921), on assista à une nouvelle flambée des broderies, tant était forte la demande pour l'étranger. On a vu en 1931 les 32 brodeuses de Bonvillet se partager entre les maisons Collarde, Bailly, Pierre, Claude, Rattaire, Philbert, de Darney, Hatier de Nonville, Caput de Claudon, tandis qu'une autre brodait directement pour différentes personnes à Paris.

Au XXème siècle, les entrepreneurs sont devenus des professionnels, tout au moins ceux qui ont duré : ainsi nous avons relevé André Didier à Relanges de 1921 à 1954 ; Marcel Bertoldi qui en 1911 était, à 17 ans, commis en broderie pour Rattaire de Darney et fut entrepreneur de 1926 à 1970 à Hennezel.

André Clément le fut à Belrupt de 1921 à 1946 puis à Darney jusqu'en 1972.

Grâce au témoignage de sa fille nous avons appris que Monsieur Clément recevait les tissus de Paris, imprimait les dessins choisis par la maison, essentiellement la Samaritaine de luxe, rue de Rivoli ; sa parfaite connaissance des ouvrières lui permettait de confier à chacune le travail correspondant à ses possibilités ; une fois brodés, les éléments étaient retournés

à Paris où ils étaient assemblés. Mais la Maison Clément livrait aussi des pièces terminées : blouses en crêpe de chine et chemisiers pour le Maroc jusqu'en 1970 (sans intermédiaire parisien) ; pour les vêtements précieux, elle faisait venir la soie directement de Lyon - et l'on brodait soie sur soie ou coton sur soie.

Les pièces plus ordinaires étaient constituées entre autres de bavoirs, de fonds de bonnets pour les coiffes bretonnes ; de napperons, parfois ornés de dentelle de Calais ou de tulle brodé... Et bien sûr le linge de maison était toujours en bonne place. La préparation des pièces et leur finition - pose des biais, découpage du feston, étaient assurées à l'atelier par Madame Clément assistée d'une ou deux ouvrières.

Ceci n'est qu'un exemple, nous en citerons un semblable concernant la maison Yvonne Claude qui est la seule à se maintenir à Darney depuis le lendemain de la première guerre mondiale.



*Dessin de broderie - (1950)
(réduction 3/5)
Collection de l'Atelier
" Yvonne CLAUDE "*



Après la crise des années 29-30, les effectifs allèrent s'amenuisant, mais on broda, curieusement, fort bien pendant le second conflit mondial : les officiers occupants aimaient beaucoup la lingerie finement brodée... Si en 1946 la dentelle n'était presque plus qu'un souvenir avec 27 ouvrières officielles, 338 ouvrières brodaient encore, pratiquant leur métier ingrat avec une passion que l'on ne peut qu'admirer. Aussi, devons-nous nous demander enfin qui étaient ces femmes qui ont tant fait pour la renommée de la Vôge et de la Lorraine ? (même si on apposait sur leur travail l'étiquette "made in Paris").

* LES OUVRIERES.

Une constante est apparue de 1886 à 1946, qui rejoint l'observation faite dans le Saintois : 1/4 des brodeuses et 1/3 des dentellières étaient des femmes seules, chargées ou non de famille, ceci jusqu'au recensement de 1911 ; entre 1921 et 1936, ces proportions atteindront 1/3 et la moitié pour dépasser même 50 et 80 % en 1946, lorsque les allocations familiales viendront en aide à toutes les familles, y compris celles relevant de l'agriculture.

Et les exemples abondent sur les listes : Augustine Cousin, 44 ans, brodeuse, veuve avec 4 enfants et une nièce , âgés de 9 à 14 ans (Relanges 1911); Marie Jeanmichel, dentellièrre, veuve avec 5 enfants de 4 à 16 ans en 1906 (Escles)...

La disproportion entre brodeuses et dentellièrres s'explique sans doute parce que la broderie demande plus d'acuité visuelle : les femmes âgées qui ont malgré tout continué à faire de la dentelle au mètre travaillaient "par coeur", bien souvent au-delà de 75 ans. En 1886 il n'y avait à Darney que 10 % de brodeuses de plus de 60 ans contre 40 % des dentellièrres de Monthureux le Sec....

Les autres brodeuses et dentellièrres appartenaient pour 80 % d'entre elles aux catégories les plus défavorisées : journaliers, terrassiers, carriers, bûcherons, sabotiers et autres fendeurs de merrains, et les ouvriers : à Darney en 1886, sur 108 ouvriers en fer mariés, 77 avaient leur femme brodeuse...

Dans leur livre sur le département des Vosges en 1889, Louis et Chevreux affirment que le salaire de l'ouvrier moyen, de l'ordre de 2,50 F par jour, est absolument insuffisant pour faire vivre une famille (1 kg de pain valant 0,35 F et 1 kg de porc 1,54 F). Il est alors absolument nécessaire de pratiquer des activités complémentaires : broderies et dentelles permirent donc la survie de nombreux ménages. (ces activités se pratiquant surtout en hiver, l'été étant réservé aux travaux des champs) : c'était bien le cas à Relanges encore en 1911 où Victor Rousselot, garde champêtre, avait 9 enfants dont un fils âgé de 25 ans était carrier et 5 filles de 14 à 23 ans étaient dentellièrres, comme leur mère.

L'autre constante est l'extrême modestie des salaires. Une dentellièrre gagnant 1 F par jour en 1911 s'estimait bien payée (c'était le prix d'un kg de sucre !) Tous les témoignages concordent pour affirmer qu'une veuve, brodeuse ou dentellièrre, ne pouvait nourrir ses enfants qu'en travaillant 18 à 20 heures par jour ! Il existe encore en 1989 une dentellièrre qui gagne 1 à 2 F de l'heure !

Et l'on ne peut que regretter que tant de femmes qui ont, sous la conduite d'entrepreneurs intelligents, véritables chefs d'entreprises, porté si haut et si loin la qualité du travail lorrain, livrant au monde entier de véritables chefs d'oeuvres aient été à ce point méconnues, exploitées, peut-être parce que fut trop souvent appliquée dans les deux disciplines cette phrase d'un dentellier du Puy : "la dentelle n'a pas à nourrir qui la pratique"...

BIBLIOGRAPHIE:

- 1) BURY PALLISER (Mme). Histoire de la dentelle, Paris Firmin DIDOT 1890.
- 2) HAXO (Dr). La broderie et les brodeuses vosgiennes. Epinal, GLEY 1856.
- 3) LEFEBVRE (E), Broderie et dentelles, PARIS QUANTIN 1887.
- 4) LEPAGE (H), Statistiques des Vosges 1846.
- 5) LOUIS et CHEVREUX, Le département des Vosges 1888.
- 6) MABILLE de PONCHEVILLE (A), La dentelle à la main en Flandre, Valenciennes 1911.

ADV: Archives départementales des Vosges.

- Listes de recensements.
- Dossiers 6 E6: 1715, 1756.
- BB 28, CC 11, CC 47, CC 48, CC 64, DD 25.
- 38 M 126 (écoles)

ADMM: Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, entre autres, le dossier 9 M 28 (les crises de la broderie).

Bibliothèque Municipale de NANCY: dossier 801 657, Tarif Général des droits d'entrées et sorties... NANCY 1665.

Archives départementales de la Haute Loire: dossier 163 W 113 (comporte 32 liasses relatives à la dentelle).